

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 33 (1936)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II.1480.

Secrétariat :	Présidence :	Assurances :	Annonces :
D ^r ROTSCHY,	L. GAPANY,	J. MAGNENAT,	Ch. THIÉBAUD,
Cartigny (Genève).	Vuippens (Fr.).	Renens.	Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II.1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 4.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 6

JUIN 1936

SOMMAIRE : Assemblée générale de la Société romande d'apiculture les 4 et 5 juillet à Fleurier. — Conseils aux débutants pour juin, par *Schumacher*. — Rapport sur l'activité de la Société romande d'apiculture pour 1935 (suite). — Le venin d'abeille dans le traitement des sciatiques (suite et fin), par *M. Roch*. — L'inventaire de 1935 (suite), par *Dubois de Szczawinski*. — Recrutement, par *Schumacher*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Epoque de l'essaimage, longueur de la langue chez l'abeille et consanguinité, par *H. E. Pfenniger*. — Pesées de ruches. — Loque et acariose des abeilles. — Concours de ruchers 1935 (suite). — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Bibliothèque.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.¹

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les annonces s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 61.296
Chèques IV. 1370

Assemblée générale de la Société romande d'apiculture les 4 et 5 juillet, à Fleurier.

Appel aux apiculteurs romands !

Les 4 et 5 juillet prochain, les apiculteurs du Val de Travers auront le très grand, mais périlleux honneur, de recevoir leurs collègues de la Suisse romande. Après les congrès de ces dernières années, où les organisateurs ont rivalisé de zèle et d'ingéniosité pour plaire à leurs hôtes, que pourra bien offrir le modeste village de Fleurier à ses visiteurs de deux jours ? Telle est la question que se sont posée les membres du comité de la section du vallon quand leur président les a mis en face de la tâche à accomplir. Leur premier sentiment a été un sentiment de crainte. Nous ne voudrions pas que les apiculteurs romands soient déçus et emportent de Fleurier un souvenir mitigé. L'enthousiasme communicatif du président est venu fort à point pour entraîner les plus indécis et c'est avec foi et conviction que tous les organisateurs, des emplois les plus modestes aux grands premiers rôles, se sont mis à l'œuvre pour préparer une réception digne de la réputation de l'hospitalité des « montagnons ».

Fleurier ! Est-il un mot plus propre à évoquer aux yeux des apiculteurs des prés fleuris, des parterres parés des grâces de Perséphone ! Dans sa parure printanière, le vallon atteste véritablement « la gloire de Dieu » et, pour peu que le soleil daigne paraître, le spectacle de ce coin de pays est un enchantement pour les visiteurs. La contrée qui a inspiré de si belles pages à Rousseau ne saurait décevoir nos hôtes. Apiculteurs de la Suisse romande, répondez nombreux à la chaleureuse et pressante invitation des Fleurisans ; nous nous efforcerons de vous être agréables pour vous permettre d'emporter de chez nous le meilleur souvenir.

L'histoire de Fleurier commence un peu comme un conte de fées, écrit Gaston Rub, le rédacteur du *Courrier du Val de Travers*, journaliste et romancier excellent : ...Il y avait une fois, en des

temps lointains, un tout petit village, bien pauvre mais déjà bien joli. Ses premières maisons s'étaient d'abord appuyées au pied de la montagne qui, au sud, sépare le Val de Travers du pays de Vaud. Puis le village s'est avancé vers le nord : il a gagné la verte pelouse, au pied des impressionnantes parois de roches du Signal... En ce temps-là le nom est Fleurye, puis Florye et enfin Fleurier en 1345. Entouré de ses trois montagnes, arrosé par ses trois rivières, nous imaginons un paisible village, une population simple et rustique, heureuse sous ses toits de chaume. Les siècles se succèdent, le vil-



Fleurier, avec échappée sur le cirque de St-Sulpice

lage s'agrandit par suite du développement industriel : au début du XVIII^e siècle c'est d'abord l'industrie des dentelles, puis l'horlogerie introduite vers 1730 par David Vaucher, élève des fils de Daniel-Jeanrichard. Cette industrie ne tarde pas à prospérer et le nom de Fleurier pénètre jusqu'en Chine avec ses montres dites « chinoises ». La population s'accroît, passe de 1000 habitants en 1837 à 3000 vers 1874. Après avoir dépassé le chiffre de 4000, Fleurier a vu malheureusement le nombre de ses habitants diminuer ces dernières années par suite de la crise économique.

L'aspect du village reste coquet, les rues sont larges et propres ; quelques avenues sont bordées d'arbres magnifiques qu'on a la ten-

dance de sacrifier un peu trop à la manie de la taille. Prenons garde de ne pas vilipender un héritage qui excite encore l'admiration de nos visiteurs.

Au point de vue apicole, Fleurier compte 15 apiculteurs avec un total de 138 ruchers. Quelques beaux ruchers ont été construits, dans le village même ou aux environs, et déversent aux beaux jours des milliers d'avettes sur les champs fleuris où s'attardent l'Areuse et ses affluents. Pour les récoltes, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. L'année 1933 reste fameuse entre toutes pour l'abondance du nectar. Ce fut véritablement une année décollant de miel puisque la récolte se poursuit sur les sapins jusque vers le 18 septembre et que certains ruchers enregistrèrent des récoltes de une tonne à une tonne et demie.

Apiculteurs romands, nous vous donnons donc rendez-vous à Fleurier pour les 4 et 5 juillet prochains. Nous serons honorés de votre présence ; de votre côté, vous remporterez certainement du vallon le souvenir d'heures utiles et agréables, propres à resserrer les liens qui doivent unir les fils d'une même patrie et les apiculteurs en particulier. Puissent ces deux journées de juillet être marquées d'une pierre blanche dans le chemin souvent aride de l'existence ! Et maintenant au travail : entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espoirs, il y a le présent où sont nos devoirs !

Au nom du Comité de la Section du Val de Travers :

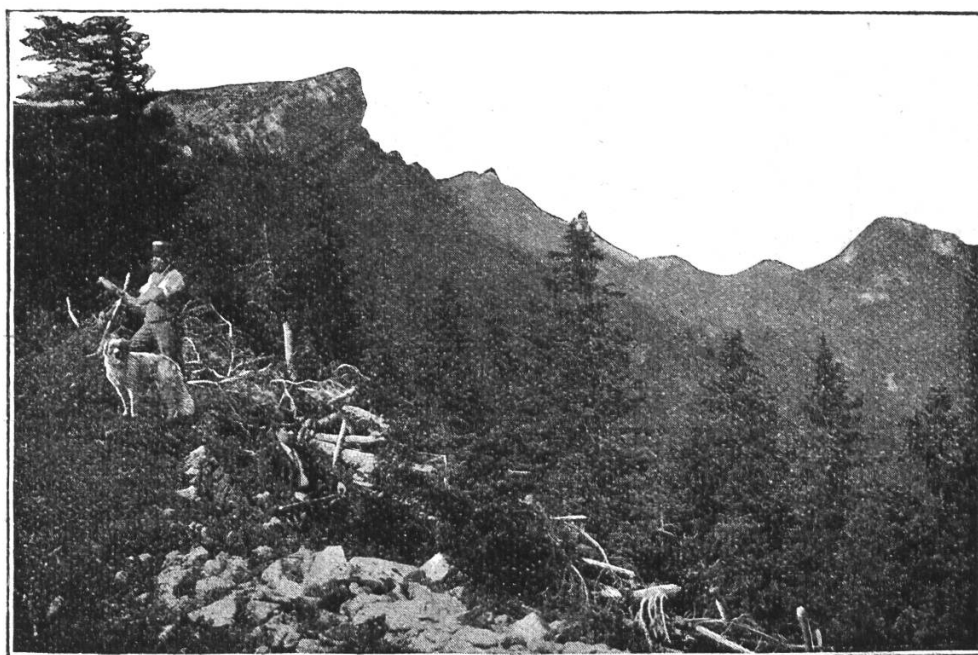
W. Gindrat, ap.

PROGRAMME OFFICIEL

Samedi 4 juillet. — 15 h. 20, évent. 14 h. (nous aurons peut-être un train spécial de Neuchâtel au Val de Travers) : Arrivée des congressistes. Réception des apiculteurs dès 14 h. à la Place de la Gare de Fleurier. Distribution des cartes de fête et des billets de logement (bureau installé dans la salle d'attente 2e classe). Collation, vin d'honneur, petits pains, limonade, etc. — 16 h. : Assemblée générale dans la salle du Musée (en cas de pluie). Si le temps est beau, l'assemblée générale aura lieu aux « Grands Clos » (propriété du président M. Louis Loup). Conférence. — 18 h. : Visite à la fête du village (Abbaye) et à l'exposition des chômeurs. — 20 h. : Banquet et soirée familière dans un local qui sera désigné ultérieurement.



A une demi-heure de Fleurier, la cascade de Môtiers,
près de laquelle aimait à rêvasser J.-J. Rousseau



Le Chasseron, but de promenade aimé des Fleurisans

Dimanche 5 juillet. — 8 h. : Rassemblement sur la Place du Marché. Formation des groupes en vue de la visite des ruchers de Fleurier et environs et groupes pour la visite de la mine de St-Sulpice. (Messe et culte protestant aux heures habituelles.) — 11 h. 15 : Rassemblement des apiculteurs sortant du culte sur la Place du Marché. Formation de groupes pour visite de ruchers. — 12 h. 15 : Banquet. — 15 h. : Clôture de la fête.

Prière de s'inscrire auprès de M. Pierre Gentil, administrateur communal, Fleurier, *jusqu'au 25 juin* (voir carte encartée dans le présent numéro). Nous insistons auprès de nos collègues pour qu'ils retiennent strictement la date ci-dessus. Le port de l'insigne est obligatoire.

Comme une exposition de travaux de chômeurs sera organisée à Fleurier au moment du congrès, le Comité d'organisation invite tous les apiculteurs-inventeurs qui désireraient exposer du matériel apicole de bien vouloir envoyer les objets au caissier général jusqu'au 30 juin. Ces objets seront exposés dans le même local que les travaux de chômeurs. Prière aux amateurs de s'annoncer jusqu'au 10 juin.

Horaire général

Fleurier—Neuchâtel :

Départ de Fleurier	17.02	Travers	<i>a.</i> 17.24	Neuchâtel	<i>a.</i> 17.52.
			<i>d.</i> 17.30		

Fleurier—Neuchâtel—Lausanne—Sion :

Neuchâtel	<i>a.</i> 17.52	Lausanne	<i>a.</i> 19.26	Sion	<i>a.</i> 21.44.
	<i>d.</i> 18.20		<i>d.</i> 19.50		

Fleurier—Neuchâtel—Bienne :

Neuchâtel	<i>a.</i> 17.52	Bienne	<i>a.</i> 19.00.
	<i>d.</i> 18.20		

Fleurier—Neuchâtel—La Chaux-de-Fonds :

Neuchâtel	<i>a.</i> 17.52	La Chaux-de-Fonds	<i>a.</i> 19.22.
	<i>d.</i> 18.30		

Fleurier—Neuchâtel—Anet—Fribourg :

Neuchâtel	<i>a.</i> 17.52	Anet	<i>a.</i> 18.12	Fribourg	<i>a.</i> 19.13.
	<i>d.</i> 17.59		<i>d.</i> 18.15		

Modèle de carte postale.

Le soussigné participera à l'assemblée générale et arrivera à Fleurier, à . . heures. (Eventuellement train spécial, voir bulletin de juillet).

Il demande qu'on lui réserve :

1. Une carte obligatoire à Fr. 2.—.
2. Coupons 1 à 4 pour banquet du samedi soir, soirée familiale, chambre et déjeuner Fr. 10.—.
3. Coupon N°5 du dimanche 5 juillet, pour banquet (pourboire compris) Fr. 6.—.

(Biffer ce qui ne convient pas.)

Carte à remplir et à nous envoyer au plus tard pour le 25 juin.

Nom et adresse :

N. B. — Je verse le montant de la carte de fête jusqu'au 25 juin au plus tard au compte de chèques IV. 1588 (Société d'apiculture du Val de Travers).

La carte de fête pourra être retirée à Fleurier suivant les indications contenues dans le programme.

Adresser toute correspondance à : *Monsieur Pierre Gentil, apiculteur, Fleurier.*

Conseils aux débutants pour juin

Voici une belle série de journées, dignes de la réputation de mai. Hier, dimanche, tous les sentiers, toutes les petites routes de campagne étaient sillonnés de promeneurs avides de jouir du superbe spectacle que la nature offre en ce moment. Sur les grandes routes, procession ininterrompue d'autos, de cars, de motos et vélos, chargés de bottes de narcisses. Tant mieux si l'on revient de plus en plus à ces parfaites jouissances que seule la nature peut procurer.

Les apiculteurs, eux, en bonne partie surveillaient leurs ruchers à cause des essaims. Notre *Bulletin* voudrait bien faire un tableau de la situation apicole en ce moment... mais nous avons reçu en tout et pour tout une seule correspondance, occasionnelle encore, nous disant simplement ceci : voici une temps favorable pour nos avettes... pourvu que cela dure.

Nous faisons une fois de plus appel à la collaboration, soit des présidents, soit des simples membres, pour nous dire un peu ce qui se passe. D'après ce que nous avons pu apprendre et d'après ce qui s'est passé dans notre propre rucher, la récolte sur dents-de-lion et arbres fruitiers est pour ainsi dire nulle. Seules les sta-

tions élevées, à floraison plus tardive, ont eu des journées favorables. Les colonies sont magnifiques en plaine, mais les hausses sont remplies de couvain et non de miel. Si cela ne change pas, d'ici fin juin, les réserves de miel existant encore chez les négociants disparaîtront rapidement et à des prix en hausse. Ce sera l'occasion de se mordre les doigts pour ceux qui ont « liquidé » leur miel à des prix dérisoires. Puisse cette opération (se mordre les doigts) leur être salutaire pour une autre année.

Nous avons eu quelques essaims, en nombre normal, plutôt inférieur à la moyenne. Mais, est-ce l'influence des troubles politiques de l'humanité, ils ont été fantasques et indisciplinés. Nous en avons placé sur de belles feuilles gaufrées à grandes cellules et à cellules ordinaires, mais au lieu de rester bien sagement sur ces feuilles ils se logeaient pendant la nuit en dehors des partitions et commençaient là leurs bâtisses ; l'un d'eux a même repris le chemin de la liberté, sans observer du tout les règles de la politesse.

Ceci nous amène à vous dire, cher débutant, de surveiller avec soin les bâtisses de vos essaims. Il ne suffit pas de les enrucher, il faut leur donner l'occasion de vous construire ces superbes rayons que seuls les essaims peuvent bâtir, quand on leur donne de quoi le faire.

Si vous n'avez pas mis l'essaim à la place de la souche, dans le but de faire une récolte, alors veillez à ce que la souche ne s'épuise pas en essaims secondaire, tertiaire, etc. Prenez plutôt un ou deux cadres à cette souche, bien garnis d'abeilles, muni de belles cellules royales, et formez-en un nucleus qui vous donnera entière satisfaction, sans trop de peine. En même temps, vous aurez assez saigné la souche pour l'empêcher de vous envoyer des secondaires ou tertiaires alors que vous prenez votre dîner ou que vous faites votre « reposée », ou que vous êtes absorbé par les joyeux propos d'une jouvencelle.

Essayez, si vous ne l'avez pas encore fait, de « marquer » vos reines. On a actuellement des « pastilles » d'étain, numérotées même, qui s'appliquent, après quelques exercices, facilement sur le corselet de sa majesté. Il est bien évident qu'une reine ainsi décorée est beaucoup plus facile à trouver. La maison Rob. Meier, à Künten (Argovie) fournit tout le matériel nécessaire. Il est fort probable que d'autres fournisseurs peuvent aussi vous satisfaire, mais nous donnons ici ce renseignement pour vous éviter des recherches en ce moment où cela presse, tout en invitant les maisons romandes à faire connaître ce matériel, si elles peuvent le fournir.

Avez-vous essayé le plan Demaree ? On en parle de plus en plus, ailleurs que chez nous. Nous persistons à croire que cette méthode est surtout avantageuse dans d'autres contrées que les nôtres, mais il n'en reste pas moins que les essais faits par notre aimable collaboratrice peuvent être tentés par d'autres. De nouveaux renseignements nous ont été annoncés à propos de ce système. Ce sera pour nous préparer à poursuivre les essais lors d'une prochaine campagne, car il est bien évident que pour 1936 c'est trop tard si vous n'avez pas commencé. Pour ceux qui auraient suivi les indications données dans notre dernier numéro et qui seraient embarrassées pour extraire les grands cadres, nous signalons qu'il existe des « paniers » métalliques destinés à ces grands cadres et qui permettent de les passer à l'extracteur, sans risquer de les abimer. Les catalogues renseignent à ce sujet.

Nous vous souhaitons d'avoir de belles hausses à prélever. N'oubliez pas que le miel de dent-de-lion cristallise très tôt. Mais comme en plaine il n'y en a guère eu cette année, nous pourrions laisser mûrir le miel dans la ruche, condition indispensable à la bonne conservation de ce produit. Qu'on ne voie plus offrir sur nos marchés ce liquide qui n'est pas encore du miel et qui, fermentant facilement, a dégoûté maints consommateurs, fait naître des soupçons sur l'honnêteté des apiculteurs et fait ainsi un tort considérable à toute notre corporation.

Et voici que nos amis de Fleurier nous invitent à aller voir leur douce contrée, aux belles étendues vertes, couronnées par de sombres forêts. Ces assemblées générales laissent toujours de précieux souvenirs, on y apprend toujours quelque chose et surtout on y forge ou renoue de savoureuses amitiés. Inscrivez-vous donc au plus tôt pour faciliter la tâche des organisateurs.

St-Sulpice, 18 mai 1936.

Schumacher.

RAPPORT

sur l'activité de la Société Romande d'apiculture en 1935

(Suite)

Avenches.

Président : M. Jan-du-Chêne. Effectif : 1933 : 56 ; 1934 : 44 ; fin 35 : 45 ; 1936 : 44.

La récolte a été très faible ; néanmoins 8 membres ont demandé le contrôle. Le recrutement des nouveaux membres a été rendu dif-

ficile par le fait que la récolte a été déficitaire ; on y travaille cependant. Le miel de 34 et 35 est presque tout liquidé.

La Section d'Avenches a eu la lourde tâche de vérifier les comptes de la Romande. Nous garderons un excellent souvenir des quelques heures que nous avons passées avec nos amis d'Avenches à cette occasion.

Abeille Fribourgeoise.

Président : M. Dévaud. Effectif : 1933 : 94 ; 1934 : 131 ; fin 35 : 110 ; 1936 : 102.

4 visites de ruchers avec conférences, suivies de discussions. 20.000 kgs de sucre ont été achetés pour le nourrissement.

L'« Abeille » est la Section de la Romande qui a le plus favorisé le contrôle ; 51 de ses membres ont fait contrôler leur miel en 1935.

L'activité de cette section s'est surtout manifestée lors de la Fête de la Romande à Fribourg. Les présidents de Sections se sont plus à rappeler dans leur rapport le bon souvenir qu'ils gardent tous de ces inoubliables journées des 6 et 7 juillet. Nos sincères félicitations à ceux qui en ont assuré la parfaite organisation !

Les Alpes.

Présidence : M. Fankhauser. Effectif : 1933 : 196 ; 1934 : 208 ; fin 35 : 192 ; 1936 : 182.

5 séances de comité. 3 assemblées. A noter un système capable d'intéresser les membres assistant aux assemblées : le président se contente d'introduire les sujets qui ont figuré dans les tractanda. Les membres que ces questions intéressent particulièrement les préparent à leur tour, et à la réunion chacun est à même d'émettre son opinion. Le président donne les renseignements demandés ou charge les apiculteurs spécialistes dans ces questions de répondre.

La Section des « Alpes » a eu le grand mérite d'organiser le stand d'apiculture aux « Journées gastronomiques » de Montreux et de faire ainsi une intense et intelligente réclame en faveur du miel suisse. 300 échantillons furent portés dans les Hôtels de Montreux où logeaient les congressistes venus de toutes les parties de la Suisse et même de l'étranger. Ils leur furent servis à leur petit déjeuner du lundi matin 13 avril. 200 autres bocaux d'échantillons furent distribués au cours de la manifestation ainsi que les brochures Haessler et Leuenberger sur les vertus du miel.

Le stand fort bien organisé a été très visité par les congressistes. Même MM. les cambrioleurs firent au stand d'apiculture l'honneur d'une visite ; mais ceux-ci ne se contentèrent pas d'emporter des

bocaux d'échantillons! Apiculteurs des Alpes, gardez bien vos ruchers lors de la prochaine récolte, car le miel a été trouvé bon, vous pouvez vous attendre à une seconde visite...

Pour compléter la propagande et prolonger l'action, M. Fankhauser a pris l'initiative de composer un article pour les principaux journaux de la Suisse, accompagné, comme lettre d'introduction, d'un bocal de miel. Le *Bund*, les *Basler-Nachrichten*, la *Neue Zürcher Zeitung* et les principaux journaux romands le publièrent. L'article parut également dans la *Revue Hôtelière Suisse*.

Les frais de cette exposition se sont montés à 460 francs. Ils seront partagés entre la Section des Alpes, la Fédération Vaudoise et la Romande.

Un grand merci aux dévoués de cette belle manifestation. La famille Péclard à Bex a droit à notre reconnaissance pour le grand travail de la mise en bocaux.

M. Fankhauser fait justement remarquer que le miel en rayon est toujours très demandé; il manque généralement sur le marché surtout les années de faible récolte.

Basse Broye.

Présidence : M. Savary. Effectif : 1933 : 92 ; 1934 : 91 ; fin 35 : 92 ; 1936 : 89.

L'effectif ne varie guère d'une année à l'autre; on travaille à le maintenir. La récolte a été maigre. On a acheté en Société 40.000 kgs de sucre. Voilà au moins des abeilles qui n'auront pas souffert de la faim cet hiver ! La reine de la Section a été renouvelée. M. Savary qui a fort bien mené sa Section pendant de très nombreuses années sentait ses forces le trahir et demanda à être remplacé par quelqu'un de plus jeune. Il sera vivement regretté, mais il sera toujours là pour guider les jeunes et les faire bénéficier de ses judicieux conseils et de sa grande expérience.

La Béroche (Sous-Section de la Côte Neuchâteloise).

Seuls les apiculteurs qui ont transporté leurs ruches à la montagne ont pu se déclarer satisfaits de la récolte. Le miel étant rare, le prix officiel a été respecté et les stocks de 33 ont pu être liquidés sans trop de difficulté. A l'occasion du concours de ruchers auquel participa « La Béroche », le prix d'honneur a été décerné à l'un de ses membres, M. Frédéric Porret. Nos chaleureuses félicitations à M. Porret et à sa Section.

(A suivre.)

L. Gapany.

Le venin d'abeille dans le traitement des sciaticques

(Suite et fin)

L'apicosan est présenté en ampoules de trois catégories : dosage faible, dosage moyen, dosage fort. Les injections se pratiquent dans le muscle, le tissu cellulaire sous-cutané, de préférence dans le derme. On les fait dans la peau de l'avant-bras ou dans la région malade.

Il faut éviter tout contact avec l'alcool qui pourrait demeurer sur la peau après désinfection ou dans la seringue et l'aiguille qu'il est nécessaire, avant l'usage, de rincer au sérum physiologique stérilisé.

Au début de tout traitement on pensera toujours à la possibilité d'une idiosyncrasie et l'on n'injectera pour la première fois qu'un dixième de centimètre cube de la solution faible ; on pourra ensuite augmenter rapidement les doses en pratiquant les injections quotidiennement ou, comme le recommandent MM. Perrin et Cuénot pour un produit qu'ils ont eux-mêmes fabriqué, tous les trois ou quatre jours.

Les injections provoqueront des réactions locales sous forme de placard érythémateux souvent prurigineux, des réactions générales rarement importantes avec fièvre et frissons et parfois encore des réactions focales au siège de l'affection que l'on cherche à guérir. Ces dernières réactions sont plutôt de bon augure en ce qui concerne l'efficacité du traitement.

L'apicosan a été employé par Wasserbrenner ¹, Kroner ², Fehlow ³ et d'autres.

Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les névralgies, tout particulièrement dans les sciaticques. Dans le rhumatisme articulaire aigu, à côté des résultats éclatants, il y eut des insuccès complets. Dans les rhumatismes chroniques, l'apicosan paraît devoir être essayé, car il agit souvent — pas toujours — très favorablement.

Passow, et plus récemment Pollack ⁴, le recommandent contre l'iritis rhumatismale.

¹ K. Wasserbrenner : Über die Behandlung von rheumatischen Erkrankungen mit Bienengift (Apicosan). Wiener klinische Wochenschrift, 30 août 1928, N° 35.

² J. Kroner : Die Behandlung der Chronischen Polyarthritits im Spätstadium. Münchener med. Wochenschrift, 3 oct. 1930, N° 40, p. 1711.

³ W. Fehlow : Die Bienengiftbehandlung rheumatisches Erkrankungen. Deutsche med. Wochenschrift 1932, I, p. 334-337.

⁴ H. Pollack : Über Apikosanbehandlung bei Iritis rheumatica. Klinische Monatsblätter für Augenheilkunde 1928. LXXXI, p. 668.

Dans le mémoire encore inédit de MM. Perrin et Cuénot, mémoire auquel je faisais allusion tout à l'heure, il est question non pas de la spécialité apicosan, mais de piqûres d'abeilles vivantes mises en action peu après leur capture ou d'injections d'extrait de venin, extrait fabriqué par les auteurs eux-mêmes. Outre les propriétés antirhumatismales et antinévralgiques qu'ils reconnaissent au venin, ils le considèrent encore comme un tonique général et même un cardiotonique.

* * *

Il est exceptionnel que les médecins malades se laissent volontiers administrer les drogues qu'ils prescrivent si libéralement à leurs clients. C'est pourquoi, comme preuve de la valeur que j'attribue à l'apicosan, je crois mentionner l'auto-observation suivante. J'ai rapporté du Congrès du rhumatisme de Paris, outre l'intéressant manuscrit de MM. Perrin et Cuénot, un rhumatisme intéressant aussi, intéressant l'articulation du genou et le sciatique du côté gauche. Je fis usage de divers médicaments qui ne m'apportèrent pas de soulagement, de telle sorte que l'idée que je pourrais bien avoir un ostéo-sarcome me traversa l'esprit. Avant de me faire amputer, et même avant de me faire radiographier, je me fis faire par M. A. Du Bois, une série d'injections d'apicosan. Les injections furent pratiquées dans le derme de l'avant-bras. La douleur me parut vive, mais comme elle est passagère, j'estime le traitement tout à fait supportable. Les résultats ont été très favorables et aujourd'hui j'ai complètement abandonné mon diagnostic d'ostéo-sarcome.

M. Roch

L'inventaire de 1935

(Suite)

Hivernage simplifié à la Devauchelle.

Cette récolte sur amandiers fut faite dans un rucher formé de Dadant. Nos autres ruchers sont constitués par des ruches spéciales pour la cire à très grandes cellules de 620 au dm² comportant des cadres légèrement trapézoïdaux (42 en œuvre à la latte, 36 à la traverse inférieure et 40 en hauteur). Ces grands cadres demandent l'hivernage de deux colonies jumelles séparées par une partition mince en contre plaqué *peint*. Les deux colonies se réchauffant mutuellement en hivernant en deux demi-sphères accolées ne demandent pas plus de provisions qu'une ruche isolée pour passer les frimas.

Nous nous sommes donc inspirés des méthodes du Dr Devauchelle pour conduire nos grandes ruches à grands cadres. Vers la fin de la grande miellée, nous déplaçons les hausses, scindons le couvain par la partition étanche et plaçons une planchette formant séparateur d'entrée. Les abeilles élèvent une jeune reine dans le compartiment orphelin. Quinze jours ou trois semaines après, les hausses sont récoltées. A ce moment, la jeune reine est fécondée et les planchettes replacées directement sur le nid suppriment toutes communications entre les deux compartiments.

Nous préférons maintenant enlever la reine d'une ruche pour la placer dans le compartiment orphelinisé de la ruche voisine. De cette façon, nous avons toujours, dans une même ruche, ou deux compartiments orphelins, ou deux compartiments dotés d'une mère féconde. Cela oblige à rechercher les reines mais nous avons réduit les orphelinages provoqués par les erreurs de rentrée des reines.

Au printemps, deux reines pondent simultanément dans une ruche et ceci assure un développement très précoce, chose précieuse dans les régions comme la Provence où la miellée se produit avait le complet épanouissement de la ruche et où la miellée cesse tôt, parfois au 15 mai, dès qu'apparaît la sécheresse. Nous plaçons nos hausses dès la miellée, avec une partition étanche assurant à chacune des colonies une demi-hausse personnelle. Lorsque le couvain s'étend sur le dernier cadre, à ce moment où la ruchée va se trouver à l'étroit, nous supprimons la plus vieille ou la moins bonne des reines. La partition est enlevée et la ruche ne compte plus qu'une seule colonie. La hausse est placée à la même occasion, ou sa partition enlevée si elle coiffait déjà la ruche.

Aux avantages de la méthode Devauchelle ci-dessus, à la facilité d'un renouvellement fréquent des reines et de la suppression des moins bonnes, ajoutons celui-ci que l'auteur ne mentionne pas en son ouvrage : en divisant notre colonie à la fin de la miellée, nous avons du même coup presque terminé notre hivernage.

En effet, à ce moment où la ponte se ralentit par la fin de la miellée, deux reines sont là pour assurer la forte population de jeunes abeilles nécessaires à l'hivernage et cela nous dispense du nourrissage stimulant d'été que nous avons toujours pratiqué. Nous n'avons plus de cadres à enlever dont il faut assurer la bonne conservation pendant l'hiver, chaque colonie étant ainsi logée sur 6 cadres. Une visite après la récolte pour nous assurer de la ponte des nouvelles reines et une autre fin septembre pour compléter éventuellement les provisions. Au printemps, ces deux reines voi-

sines nous dispensent encore du stimulant et tous les cadres sont en ruche.

Tout cela est trop compliqué, n'est-ce pas ? A la fin d'une conférence où je m'étais efforcé d'exposer les bonnes méthodes de production, le président de l'assemblée fit remarquer que mes auditeurs avaient trop d'autres travaux pour apporter tant de soins à leur rucher. Si vous ne pouvez cultiver que 60 arpents de vigne, répondez-moi, vous n'en prendrez pas 90. Faites de même avec vos abeilles : n'en tenez pas si vous ne pouvez les soigner comme il convient, ou alors, considérez le miel produit comme chose trouvée et ne discutez plus de son prix de revient.

(A suivre.)

Dubois de Szczawinski.

RECRUTEMENT

Il ne s'agit pas, nous l'avons déjà dit plusieurs fois de « fabriquer » de nouveaux apiculteurs, mais d'attirer à nous ceux qui ont des abeilles. Parmi ceux-ci, il y a évidemment des réfractaires à tout genre d'association, laissons-les jusqu'au jour où un accident ou tel autre événement fâcheux leur fera comprendre de force que l'homme est un animal fait pour vivre en société.

Mais à côté de ceux-là, il y en a beaucoup d'autres qui ignorent que notre société existe, ignorent les avantages qu'elle offre, ignorent les dangers qu'ils courent au point de vue responsabilité civile, ignorent les lois sur les maladies des abeilles, etc. C'est ces « innocents » qu'il s'agit d'éclairer et d'amener à nous pour leur plus grand bien et le nôtre aussi.

Nous avons envoyé à tous les inspecteurs de ruchers des circulaires dans l'espoir qu'ils sauraient les distribuer à leurs administrés et leur faire ressortir, mieux encore que la circulaire, les privilèges d'un membre de la Romande. Nous avons pu nous apercevoir que plusieurs d'entre eux ont fait tout leur possible et ont obtenu de vrais succès dont nous les félicitons et les remercions. Mais dans certaines régions, il reste beaucoup à faire. L'adresse de ces non-membres peut s'obtenir auprès des inspecteurs. S'il est des membres qui désirent ainsi faire de la propagande, nous tenons à leur disposition des circulaires résumant les avantages offerts. On n'a qu'à les demander au rédacteur qui en enverra par retour du courrier... sauf s'il est absent. Que chacun y mette du sien : nous pourrions doubler le nombre de nos membres et au lieu d'augmenter la cotisation, nous pourrions dans ce cas l'abaisser, puisque nous ne cherchons pas à accumuler une fortune, mais surtout à rendre service à l'apiculture.

La cotisation pour une demi-année est de Fr. 3.60, à partir de ce mois.

Nous pouvons fournir encore tous les numéros parus de 1936. Dans ce cas, la cotisation est de Fr. 5.10.

Schumacher.

Echos de partout

Chez nos Confédérés.

Pour remplacer le regretté Dr Leuenberger, le Comité de la Société des amis des abeilles a désigné M. le Dr Morgenthaler. Cette nomination est provisoire, le président devant être élu par la prochaine assemblée des délégués ; mais il n'est pas douteux que le choix du comité ne soit ratifié, car si quelqu'un a rendu et rend chaque jour à l'apiculture des services signalés, c'est bien le distingué chef de la Section d'apiculture du Liebefeld. Au nom des apiculteurs romands, nous félicitons sincèrement M. le Dr Morgenthaler pour l'honneur qui lui échoit.

Nos félicitations vont aussi à M. A. Lehmann, qui remplace le Dr Morgenthaler comme secrétaire de l'association. Comme le Dr Morgenthaler, M. Lehmann est un ami sincère des Romands et c'est toujours avec grand plaisir que nous voyons ce Confédéré sympathique assister chaque année à notre assemblée générale. La nomination du Dr Morgenthaler et de M. Lehmann à deux postes d'honneur ne peuvent que réjouir les Romands, car les relations existant entre les trois grandes sociétés suisses en seront resserrées et deviendront, si c'est possible, encore plus cordiales.

Curieuse observation.

Le 5 février, le Dr Kern a entretenu les membres de la Société d'histoire naturelle des Grisons, réunis à Coire, d'observations bien curieuses. Ayant placé dans des cellules d'ouvrières des œufs prélevés dans de grandes cellules, ces œufs, n'étant pas fixés, furent enlevés par les ouvrières. Il recommença l'expérience après avoir plongé pendant un temps très court, dans de l'eau à 40° C, les œufs provenant des grandes cellules. Ils furent alors acceptés et devinrent des ouvrières.

Les auditeurs du Dr Kern furent très étonnés et nous aussi. Il reste à savoir si les œufs non fécondés n'ont pas été enlevés et remplacés par d'autres régulièrement pondus. Il serait extrêmement curieux, en effet, qu'un bain à 40° produisît le même effet qu'un spermatozoaire.

Encore la ruche éclairée.

Du *Bienen-Vater*, février 1936 :

« Les ruches éclairées nous ont donné moins de miel, 22,6 %, et plus d'essaims, 13,4 % que les ruches obscures. Nous n'avons pas

besoin de ruches éclairées pour avoir des essaim : nous pouvons nous en procurer de plusieurs manières à meilleur compte. »

Au Canada deux stations ont expérimenté pendant plusieurs années les ruches éclairées ; les résultats ont été défavorables.

Conclusion : Apiculteurs, ne vous emballez pas !

Miel et souvenir de vacances.

Certains apiculteurs américains ont imaginé d'offrir en vente aux touristes des pots aussi artistiques que possible remplis de miel. La vente de ces pots est, paraît-il, considérable. Cela nous rappelle le miel de Savoie, ou d'ailleurs, vendu autrefois, et probablement encore aujourd'hui sous le nom de miel de Chamonix.

Il y a là une idée que les apiculteurs des régions touristiques pourraient peut-être mettre à profit. Les récipients artistiques remplaceraient en partie les *toupins* et les chandrons de bronze, ainsi que les edelweiss de bois sculpté. Les touristes, en général, regardent moins à la dépense que les ménagères économes. Si le vase est attrayant et porte le mot « Souvenir » associé à celui de la ville, le miel pourra être vendu à un bon prix, à condition d'être irréprochable.

Mévente.

Le rédacteur de l'*Ape* faisait suivre la mercuriale du miel suisse, en janvier dernier, de réflexions qui semblent justes. Pour lui, la difficulté de vendre le miel n'est pas due au prix élevé, mais au fait que la crise économique force chacun à restreindre ses dépenses, quelles qu'elles soient. Il existe certainement des aliments meilleur marché et plus indispensables que le miel, et le consommateur est forcé de leur donner la préférence. *Une baisse excessive du prix de notre produit n'en augmenterait probablement pas la vente d'une manière appréciable.*

J. Magnenat.

Epoque de l'essaimage, longueur de la langue chez l'abeille et consanguinité

Deux constatations expérimentales fortuites m'ont enseigné que la longueur de la langue chez l'abeille est conditionnée par l'époque de l'essaimage. Ce sont par conséquent les nectars élaborés par les fleurs que les abeilles visitaient au temps où elles préparèrent les

cellules royales et élevèrent les reines qui influencent le développement de la langue dans leur descendance.

La nature crée les êtres vivants en harmonie avec les nécessités permanentes de vie du milieu et leur donne en plus la faculté de s'adapter à des conditions temporaires variables.

Si les parents doivent effectuer certains efforts pour leur travail, les organes nécessaires à ces travaux se développeront davantage chez leurs descendants.

La langue de l'abeille ne fait pas exception à cette loi, car la nature lui donne la longueur nécessaire pour que les butineuses puissent atteindre le miel au fond des fleurs qu'elles visitent.

Sur les premières fleurs du printemps, tels les pissenlits qui procurent du 15 mai au 15 juin la plus forte récolte de l'année, toutes les abeilles peuvent prendre le nectar sans avoir besoin d'une langue plus longue que la moyenne.

Les choses changent au milieu de l'été, car en quelques semaines les relations entre la flore et les insectes se sont modifiées et de nombreuses fleurs ne peuvent être visitées que par les bourdons.

C'est le cas des delphiniums vivaces, des fleurs de pois, sur lesquels on observe de temps en temps la vaine tentative d'une abeille. Après les premières floraisons du printemps et du début de l'été, les butineuses doivent faire de plus grands efforts et allonger souvent leur langue au maximum pour récolter le miel au fond de certaines corolles. Si des essaims sont créés à cette époque de l'année, on aura le maximum de chance pour que les nouvelles reines donnent naissance à une souche à langue plus développée.

A deux reprises, j'en fis l'expérience involontaire en créant des essaims aux mi-juillet 1927 et 1932, tôt après la récolte.

Chaque fois, les souches obtenues se sont avérées supérieures aux abeilles des ruches-mères et elles ne furent jamais égalées par les essaims issus en mai. L'essaim de 1927 sorti le 1er août me donna en 1928 une plus forte récolte que la ruche-mère, et celui de 1932 du 3 août était déjà au printemps suivant la plus forte de mes colonies qui essaima naturellement deux fois entre le 20 mai et le 5 juin 1933.

Dans cette question de la longueur de la langue chez les abeilles, il faut chercher à expliquer deux cas :

1. Variation de la longueur de la langue chez les abeilles d'une même ruche.

Dans une même colonie, les différences de longueur de la langue proviennent :

- a) des diverses sortes de nectar que les abeilles butinèrent et eurent à disposition pour nourrir la reine à l'époque de sa ponte ;
 - b) des espèces de miel et de pollen recueillies par les ouvrières pendant l'alimentation des larves.
2. Hérité dans la transmission de la longueur de la langue.
- a) Puisque les abeilles d'une même ruche varient dans la longueur de leur langue, il en sera de même des reines, et ceci d'autant plus qu'elles seront nées à des époques différentes ;
 - b) Une langue particulièrement longue n'est donc pas un apavage exclusif de race, mais un caractère partiellement acquis par l'insecte né dans des circonstances spécialement favorables à ce développement ;
 - c) Ce caractère obtenu devient en partie héréditaire par ce que la nouvelle nourriture qui a formé un individu peut continuer son influence à travers les générations ;
 - d) Pour accroître et conserver la longueur de la langue chez l'abeille, il faut provoquer l'essaimage pendant les périodes de l'année où la flore visitée par les butineuses exige des efforts extraordinaires de la part des insectes.

Cette époque variera suivant les contrées et l'altitude.

Ceci nous amène à parler de la consanguinité.

De nombreux apiculteurs la redoutent un peu et achètent de temps en temps des reines ou effectuent des échanges de région à région dans le but de renouveler le sang du rucher.

Les abeilles du nord de l'Amérique sont toutes issues d'abeilles européennes importées par les colons. Si aujourd'hui on faisait venir des ruches ou des reines d'Amérique pour les répartir en diverses contrées de l'Europe, chaque apiculteur admettrait qu'il pourrait se produire dans les essaimages ultérieurs de nos contrées de nombreux renouvellements de sang sur l'opportunité desquels on pourrait discuter.

Malgré que les abeilles américaines soient issues des mêmes souches que leurs sœurs européennes, il y aurait en effet changement dans le sang parce que la flore mellifère des Etats-Unis et du Canada, offrant de grandes différences avec celle de l'Europe, a créé une souche distincte parmi nos mouches à miel domestiques.

Les abeilles ayant une croissance et une vie ne s'étendant que sur quelques mois ou quelques semaines de l'année sont d'autant

plus sensibles à la variété des nourrissements, soit naturels, soit artificiels. Pour éviter l'affaiblissement dû à une trop étroite consanguinité, nous avons la conviction qu'il suffirait aux apiculteurs de créer des essaims à diverses époques de l'année. Les reines du milieu ou de la fin de l'été auraient des chances d'être fécondées par des abeillauds nés plusieurs semaines auparavant, ayant subi un nourrissement avec un miel et des pollens différents. Ceci peut même être sûrement obtenu quand on crée un essaim au moment où les abeilles n'élèvent plus de faux-bourçons, soit vers fin juillet-commencement d'août.

La Chaux-de-Fonds, le 15 avril 1936.

H.E. Pfenniger.

N. B. — Dans mon étude, à laquelle notre rédacteur a bien voulu réserver une place dans le numéro d'avril, il faut lire à la page 118 « ...un vide d'air de 10 à 15 cm. s'était formé... ».

* * *

Chez l'abeille, la nature a d'elle-même pris des dispositions pour obvier à une dégénérescence de l'espèce que pourrait provoquer une trop parfaite consanguinité. Les reines mettent 15 jours à se développer à partir de l'œuf, tandis qu'il en faut 24 pour les abeillauds. Comme la reine sort à la rencontre du mâle 5 jours après sa naissance, c'est à 20 jours qu'elle sera fécondée ; elle ne peut donc pas l'être par un faux-bourdon né d'un œuf pondu en même temps que celui dont elle est éclos. D'autre part, les abeillauds ne quittant pas la ruche dès leur éclosion, il s'écoule encore un certain nombre de jours entre le moment où la reine a commencé à se développer dans la cellule et la date de ponte de l'œuf dont est sorti le faux-bourdon qui la fécondera. Comme les changements dans la floraison et dans la production du nectar sont très rapides, il y a toujours entre l'abeillaud et la reine qui se sont unis par l'acte nuptial une certaine différence de sang, même si tous deux sont de la même ruchée.

Une colonie qui se prépare à essaimer élève toujours un grand nombre de mâles avant de commencer la construction des cellules royales. Si tout s'accomplit dans les conditions les meilleures, la force de l'espèce se maintient tout en conservant la pureté de race.

Une seconde forme naturelle d'éviter la consanguinité quand celle-ci pourrait être néfaste est aussi le vol nuptial où les reines peuvent s'allier à des abeillauds provenant de ruchers éloignés de plusieurs kilomètres et situés à des altitudes différentes.

Ces constatations nous amènent à écrire que la nature a paré par avance aux conséquences affaiblissantes de la consanguinité en donnant aux abeillauds et aux reines des temps de croissance différents et en laissant aux insectes la liberté de l'espace pour s'unir.

Pesées de ruches

L'hivernage 1935-36 s'est passé dans des conditions exceptionnellement bonnes, aussi les pertes ont été insignifiantes et les colonies se sont développées de très bonne heure cette année.

A cause du temps plutôt doux, la consommation a été forte et les ruches ont dû être surveillées et souvent nourries de bonne heure.

Ce très beau développement printanier, suivi d'un mois d'avril déplorable, a favorisé la confection de cellules royales et les beaux jours du commencement de mai ont permis à de nombreux essaims de prendre leur vol.

Malgré le temps sec et chaud de mai, les champs et les arbres couverts de fleurs, la récolte a été insignifiante ou nulle en plaine. Les renseignements que nous avons de la montagne, quoique incomplets, nous laissent espérer que la situation est un peu meilleure. Aujourd'hui les hausses regorgent d'abeilles et de couvain, mais pas de miel. Tout est donc prêt pour la grande récolte, les abeilles et les fleurs, il ne manque que le temps et là, hélas, nous ne pouvons faire qu'attendre.

Corcelles (Neuchâtel), mai 1936.

Charles Thiébaud.

P.-S. — Un acheteur serait amateur de 100 kg. de miel blanc. Les apiculteurs qui auraient à disposition du miel contrôlé de cette couleur sont priés de s'annoncer à l'Office.

Loque des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Vaud	Payerne	Henniez	1	5	1
	Aubonne	Marchissy	1	27	1
Neuchâtel	Val-de-Ruz	Geneveys s. Coffrane	1	1	1

Acariose des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruches	colonies	malades
Berne	Courtellary	Péry	4	39	8
	Porrentruy	Bonfol	4	30	9
		Vendlincourt	1	5	5

(Tiré du *Bulletin vétérinaire fédéral.*)

CONCOURS DE RUCHERS

organisés par la Société romande d'apiculture en 1935

(Suite.)

Rucher de M. Robert Mori à Gorgier.

Rucher disparate, mais bien situé et abrité par la forêt, formé de 28 colonies, soit 15 D.T., 7 D.B., 3 Layens et 3 automatiques, diversité de système qui doit bien compliquer le travail. Deux vastes pavillons servent à abriter l'outillage et le matériel très complet. Vastes armoires à cadres avec suspensoirs originaux et pratiques. Acheté vieux matériel, d'où nombreux cadres, abîmés par cellules de mâles et par la moisissure, à remplacer. Propolis en excès. Bonnes annotations et comptabilité générale par recettes et dépenses, et particulière pour vente de reines. Inscriptions sur récolte pour chaque ruche. La comptabilité système Brougg sera commencée en 1935. Vu le chômage, M. Mori a agrandi rapidement son rucher, ce qui explique le grand nombre de cadres qui ne sont pas de première qualité. Pratique depuis 1929.

Il est attribué : 6, 5, 4, 9, 4, 7, 9, 4, 8, 6, 4, 6, 8, 2. Total : 82 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

Rucher de M. Alfred Baillod à Gorgier.

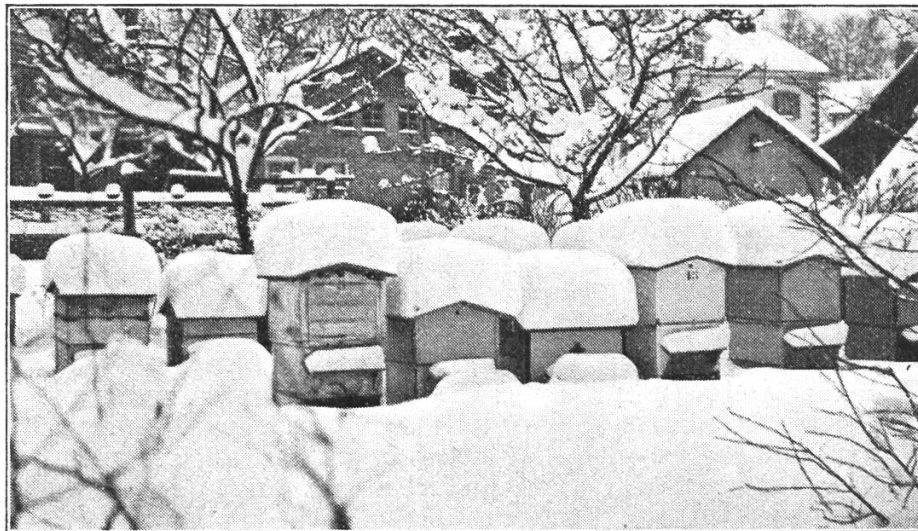
Agé de 72 ans, M. Baillod pratique l'apiculture depuis plus de 54 ans, pendant lesquels cet apiculteur a emmagasiné une foule de connaissances. Travaille avec calme, bien que la main tremblottante complique les opérations et ne permet plus tous les travaux de râclage des cadres. Matériel avec dispositif dans le plateau pour l'aération durant le transport en montagne. Caisse à essaim pratique avec fond mobile. Bon nombre de cadres défectueux à retirer. Annotations complètes sur chaque colonie, sur le temps de chaque jour et pesées de la ruche sur balance. Bon outillage, bibliothèque et collection intéressante des illustrations parues dans le *Bulletin*. Comptabilité par recettes et dépenses. La ruche d'élevage sera peuplée incessamment. Rucher bien situé et protégé à l'est par une barrière, composé de 23 D.B. et 2 Tonneli.

Points : 6, 5, 4, 8, 4, 7, 9, 4, 8, 5, 5, 5, 9, 2. Total : 81.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

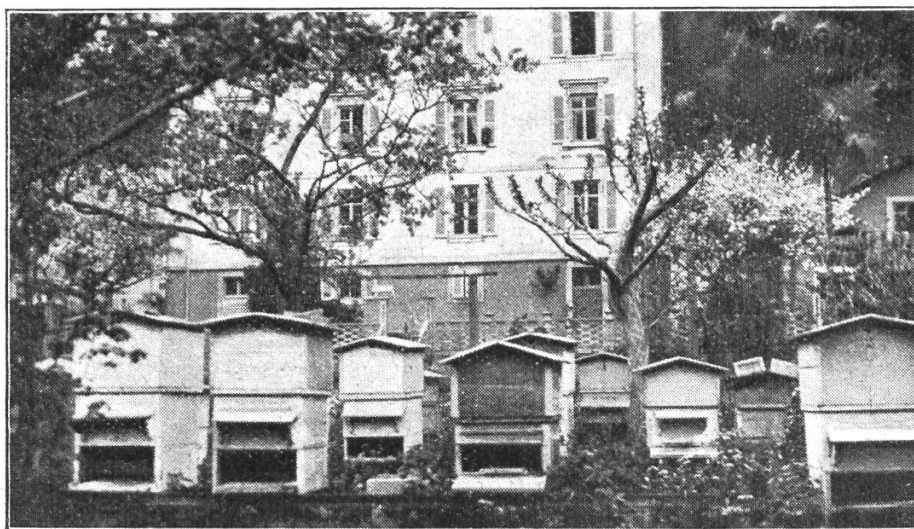
Rucher de M. Hervé Joly à Noiraigue.

Apier composé de 23 D.B. qui pourraient être mieux entretenues et l'emplacement débarrassé des hautes herbes et des orties laissées, paraît-il, pour servir d'orientation aux butineuses.



Rucher Hervé Joly, Noiraigue (en hiver)

M. Joly travaille avec dextérité et assurance, mais le peu de temps dont il dispose pour son rucher ne lui permet pas d'y donner tous les soins désirables, en particulier remplacer les cadres qui mériteraient d'être passés à la fonte. Superbes provisions bien disposées.



Rucher Hervé Joly, Noiraigue (en été)

Les annotations pourraient être plus complètes. Comptabilité sommaires. Elève quelques reines par nuclei pour les besoins personnels.

Il obtient : 4, 4, 5, 9, 4, 8, 9, 4, 9, 5, 4, 4, 9, 3. Total : 81 points.
Médaille d'argent et fr. 6.—. *(A suivre.)*

Nouvelles des sections

FÉDÉRATION VALAISANNE

Section de St-Maurice et Monthey.

Sur le vœu exprimé par les apiculteurs haut perchés de Finhaut et Châtelard, le comité des deux sections susmentionnées a fixé sa réunion annuelle au dimanche 21 juin à Châtelard village. Des pourparlers auront lieu avec la Direction du Martigny-Châtelard pour obtenir des facilités de transport. M. Leuzinger, l'éminent entomologiste cantonal nous a promis une conférence sur la loque et le noséma. Le programme comportera en outre une visite de ruchers et de l'usine du Châtelard. L'horaire sera précisé plus tard par un communiqué aux journaux locaux.

Le Comité.

Erguel-Prévôté

Elle a eu son assemblée générale le dimanche 26 avril à Sonceboz. Ordre du jour de nouveau très chargé, si bien que c'est au moment où l'assistance se lève pour se rendre au train que, forcément, il faut lever la séance. Le nouveau président, M. Drechsler, de Villeret, a fait son possible pour abréger les discussions, mais il se présente ceci, encore cela, et l'on n'arrive pas à être prêt au moment du départ. On ne peut dire que notre comité n'a pas de pain sur la planche. L'assemblée a réuni près de 60 participants.

Elle débuta par deux marques d'attention : elle se leva pour honorer deux membres décédés et elle envoya une adresse de sympathie à M. Paul Prêtre, de Corgémont, qui est gravement malade et est l'un des quatre membres fondateurs que la section possède encore. Et c'est M. Emmanuel Farron, également l'un de ces quatre membres fondateurs, et depuis si longtemps du comité de la Romande, qui rédigea cette adresse dans les meilleurs termes.

Après la lecture du protocole, le président présente un rapport très complet sur l'année écoulée. On enregistre 20 nouveaux membres, dont il faut déduire 12 départs ou démissions. L'effectif passe à 264 membres. Les comptes de la section auraient bouclé par un solde actif sans la grosse dépense extraordinaire de passé 800 fr. qu'il a fallu faire pour indemniser les apiculteurs de Moutier du fait que nombre de leurs ruches ont péri à la suite d'une mauvaise application du remède de Frow contre l'acariose. La section a acheté un microscope qui a été remis à M. Bohnenblust, inspecteur de la loque pour le vallon de St-Imier. La cotisation ou plutôt le total des cotisations est porté, pour 1937, de fr. 7.50 à fr. 8.—, afin de fournir à la caisse de la Romande le supplément qu'elle réclame. Comme la tâche du comité s'amplifie de plus en plus, il est décidé d'élever quelque peu la fort maigre allocation accordée au caissier et au président. Telle qu'elle est maintenant, elle représente quelque chose comme un quart de rétribution et trois quarts laissés au compte du dévouement. Conclusion : le comité mérite de la reconnaissance, et ne soyons pas tout de suite prêts à piquer s'il arrive que tout n'est pas parfait.

Les réunions de groupe auront lieu à Renan, Cortébert, Tavannes, Corcelles et Court. Le comité fixera les dates et les fera paraître en les rappelant dans le *Bulletin*.

Dans son rapport, l'inspecteur du district de Moutier, M. Anklin, annonce que ce printemps le village campagnard de Saules a été trouvé complètement contaminé par la loque et qu'il a fallu détruire nombre de ruches et quantité de matériel. Il s'agit de non-membres qui croient pouvoir se passer de faire partie d'une société d'apiculture,

qui soignent mal leurs abeilles ou pas du tout, se contentent de poser la hausse, de prendre le miel s'il y en a et n'ont rien de plus pressé ensuite que d'aller l'offrir à un prix qui attire bien des ennuis aux apiculteurs associés pour la vente du leur. Ce qui devait arriver s'est produit, et les autodafés auxquels ils ont dû se résigner a été pour eux une dure leçon. Malheureusement, parmi eux se trouvait un de nos membres, un débutant qui avait un pavillon tout neuf et a eu son rucher tout contaminé.

L'inspecteur du district de Courtelary, M. Bohnenblust, a annoncé que l'acariose règne fortement à Péry et que la loque a réapparu à Cortébert.

L'organisation des surveillants de ruchers a jusqu'ici toujours été boiteuse. Un règlement spécial a été établi et adopté pour régler et faciliter leur tâche. Que de discussions cette question des surveillants a déjà soulevées ! Espérons que le règlement établi aura d'assez bons effets pour y mettre fin. Les surveillants et les inspecteurs seront convoqués un jour pour recevoir des directions de M. le Dr Morgenthaler. La liste des surveillants, remise à jour, sera communiquée au *Bulletin* par le comité.

Les vérificateurs de comptes sont MM. César Gauthier, Cortébert, et Louis Gerber, Villeret ; les délégués à la Romande, le président de la section et Robert Donzé, Sonvilier ; ceux à la Jurassienne, les deux inspecteur de la loque.

On a encore entendu des rapports sur les assemblées de la Jurassienne et de la Romande.

Les divers ramènent chaque fois un tas de problèmes. La question que le contrôle du miel soit aussi effectué par les surveillants locaux n'a pas eu le don de leur plaire. Les surveillants distribueront aux non-membres les circulaires que la Romande a fait imprimer. On a reparlé de l'achat de sucre en commun. Proposition est faite que les assemblées n'aient pas toujours lieu à Sonceboz, lieu fort éloigné pour la région de Moutier-Grandval, mais aussi dans le val de Tavannes.

N'ayant pas pris note de tout, nous terminons comme cela. Ce compte rendu est suffisamment long pour faire comprendre combien cette assemblée était chargée et qu'on en soit sorti la tête en feu.

Ajoutons cette petite remarque qui s'impose : des assemblées si chargées ne devraient pas encore être contrariées par d'interminables conversations particulières sourdes aux appels du bureau et de divers membres. C'est fort pénible pour chacun et surtout pour le comité, dont on doit chercher à alléger la tâche.

F. P.

* * *

Dans sa séance du 2 mars 1936, le comité a fixé comme suit les différentes réunions de groupe pour l'année 1936 :

Renan : 7 juin. Lieu de rassemblement : maison d'école. Surveillant : M. Frédéric Beer. — *Corcelles* : 21 juin. Lieu de rassemblement : Rucher M. Marcel Anklin. Surveillant : M. Marcel Anklin. — *Tavannes* : 19 juillet. Lieu de rassemblement : Place de la Gare. Surveillant : M. Paul Paroz. — *Cortébert* : 2 août. Lieu de rassemblement : Place de la Gare. Surveillant : M. Siegenthaler Emile. — *Court* : 16 août. Lieu de rassemblement : Pl. de la Gare. Surveillant : M. Jules Bueche.

Nous rappelons aux sociétaires la décision prise à l'assemblée générale de ce printemps : il ne sera plus fait de convocations par cartes.

Nous invitons les apiculteurs à assister nombreux à ces leçons, aux jeunes surtout de profiter des expériences de leurs aînés. Prière également d'inviter les apiculteurs non-sociétaires à suivre ces petites démonstrations.

Le Comité.

Section Ajoie Clos du Doubs

Environ 70 apiculteurs de la section s'étaient donné rendez-vous le 19 avril écoulé au local Café Membrez, à Porrentruy. Présidée par M. M. Gigon, vice-président, les tractanda sont rapidement discutés et les rapports de M. Beuret, qui fut délégué de la société à Lausanne, sur l'activité de la société pendant l'année écoulée ainsi que sur l'assemblée des délégués de la Romande, furent très précis et approuvés à l'unanimité. Il en fut de même des comptes, dont remerciements au caissier M. Beuret, pour sa bonne gestion.

C'est ensuite le tour au rapport de l'Inspecteur cantonal sur les maladies des abeilles et la situation en Ajoie. M. Altermath passe en revue les différentes maladies de nos avettes pour s'arrêter plus longuement sur la plus meurtrière de toutes : la loque. Une longue discussion s'ensuit de laquelle il résulte que chacun est d'accord de joindre ses efforts à ceux de l'Inspecteur cantonal pour lutter plus efficacement contre cette terrible épidémie.

Par suite du décès de notre regretté président, il restait à compléter le comité et c'est à l'unanimité que l'assemblée acclame M. Beuret, notre caissier actuel, comme nouveau président. Ce dernier a fait ses preuves et il est inutile de féliciter l'assemblée de cet excellent choix. M. Fleury, fils de notre ancien président, instituteur à Roche d'Or, remplace dorénavant M. Beuret comme caissier et le secrétaire est M. Altermath, à Boncourt. Beaucoup de nouveaux membres se sont faits recevoir de la section : d'autres viendront encore grossir nos rangs. En somme belle et bonne journée pour la section et l'apiculture ajoulote.

Altermath.

Pied du Chasseral

Conférence de M. Ed. Fankhauser, donnée à Orvin le 27 avril. Sujet : *Mentalité apicole*.

Après présentation du conférencier par M. Racine, président de la section, M. Fankhauser nous fait la biographie de sa famille et nous explique pourquoi il a choisi Orvin plutôt qu'un autre endroit. En outre, ce petit village a été le théâtre d'un terrible accident d'aviation, une quinzaine de jours auparavant. Enfin, pour entrer dans le vif du sujet, *Mentalité apicole*, M. le conférencier nous décrit plusieurs types d'apiculteurs, soit les pseudo-savants, les novateurs, les cachotiers, les gâcheurs, les gaffeurs, les malins, les sauvages et enfin, pour terminer l'énumération, le vrai apiculteur, celui qui aime ses abeilles dans les mauvaises comme dans les bonnes années et ne leur ménage pas les soins, le tout illustré de nombreux commentaires et exemples, pour arriver au but qui est l'écoulement de la récolte, mais là également c'est aussi un art, car si la montagne ne peut venir à nous, c'est nous, apiculteurs, qui devons faire le pas, par une réclame judicieuse, offres bien présentées, marchandise alléchante, etc. Il serait trop long de donner le contenu de la causerie entière, n'ayant pas la place, et il est tantôt 5 heures quand nous quittons la salle de la conférence pour nous rendre chez notre collègue Jeanmaire faire une visite à son rucher, qui est un chef-d'œuvre de construction. Tout y est, une quinzaine de ruches suisses et Dadant, ruchette d'élevage, ruchette de fécondation, outillage au complet, bascule, etc.

Pour terminer, je dirai que la séance a été très fréquentée, une soixantaine de dames et collègues, pour citer quelques noms : M. Neuhaus de Bienne, président de la Seelandaise, accompagné de membres de la dite section, M. Gisiger, président de l'association jurassienne, qui ont également remercié d'avoir été invités. Pour clore la journée.

le président a distribué trois diplômes à de vieux vétérans. Et chacun était content de sa journée.

P. Voumard, secrétaire.

Société d'apiculture de Lausanne

La section aura son assemblée d'été au cours d'une excursion en Gruyère, le dimanche 14 juin. Transport par les soins de Lavanchy et Cie, dès la Place de la Gare de Lausanne.

Itinéraire, aller : Lausanne, Aigle, les Mosses, Montbovon, Gruyère, séance et dîner à Broc, la Valsainte ; retour : lac de Montsalvens, Bulle, Châtel-St-Denis, les Corniches, Lausanne, gare C. F. F.

Départ 7 h. 50, retour à 19 h. Horaire strictement tenu. Frais très réduits. Inscriptions jusqu'au 8 juin. Le nombre des places est limité.

Les inscriptions pour le contrôle des miels sont reçues jusqu'au 10 juin.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 8 juin à 20 h. 30, au local Rue Cornavin 4. Sujet : *Jaune ou noire.*

Nouvelles des ruchers

La Chaux-de-Fonds, 4 mai 1936. — A l'instant, il est 17 heures, je rentre du jardin où je viens de cueillir un essaim. Je vous cite ce fait d'une précocité que je crois exceptionnelle à 1000 m. dans le Jura.

De 1926 à 1932, je n'avais jamais eu d'essaim naturel, ayant toujours réussi à les prévenir en introduisant successivement dès fin avril une, deux, trois et jusqu'à quatre cires gaufrées au milieu du nid à couvain, en sorte que tôt après la mi-mai le centre de la ruche était formé de nouvelles bâtisses.

Dans le numéro de mai du *Bulletin*, notre rédacteur a rappelé (pages 138-139) ce moyen si simple et utile de décongestionner le nid à couvain.

En 1933, une observation me porta à créer un nouveau sirop pour le nourrissement du printemps. Mes colonies devinrent rapidement si populeuses que toutes se préparèrent à essaimer et l'une me donna son premier essaim le 20 mai. C'était déjà très tôt pour la montagne, mais j'étais un peu fautif, car c'était la première année que je n'avais pas glissé de cire gaufrée entre les rayons de couvain, ayant seulement rajouté des cadres de chaque côté quand le nombre des abeilles augmentait.

Dès fin février de cette année, j'ai préparé le même sirop qu'en 1933 avec une petite adjonction dans le but de lutter contre les maladies de printemps.

Comme en 1933, mes colonies se sont développées au delà de toute espérance. Le 10 avril, alors que je n'avais pas encore mis de cire gaufrée au centre des nids à couvain, une de mes ruches était déjà remplie de faux-bourçons. Le moyen préventif à l'essaimage était tardif, car je n'ai placé les premières cires gaufrées au milieu du corps de ruche que le 26 avril.

Mes deux expériences de 1933 et 1936 arrivent au même résultat. Je me permettrai prochainement de les relater pour les lecteurs du *Bulletin*, car je crois qu'elles peuvent être très utiles aux apiculteurs amateurs dont le désir est toujours d'obtenir des colonies très populeuses, ainsi qu'aux apiculteurs professionnels fournisseurs d'essaims.

Je tenais pour l'instant à vous communiquer le fait d'un essaim si précoce pour notre altitude et je serais très intéressé si d'autres api-

culteurs ont déjà eu l'occasion d'observer en notre Haut-Jura, à 1000 mètres, des essaimages aux environs du 4 mai.

C'est avec intérêt que j'ai lu dans le dernier numéro du *Bulletin* l'article « Le plan Demaree appliqué à la Dadant-Blatt ». Son auteur peut être remercié et félicité pour avoir tenté avec succès cette expérience qui assure une augmentation du rendement des ruches et dont chacun peut faire son profit.

Aujourd'hui, en terminant, je tiens à vous remercier pour la sollicitude avec laquelle vous dirigez notre *Bulletin* et vous présente, Monsieur le Rédacteur, mes respectueuses salutations.

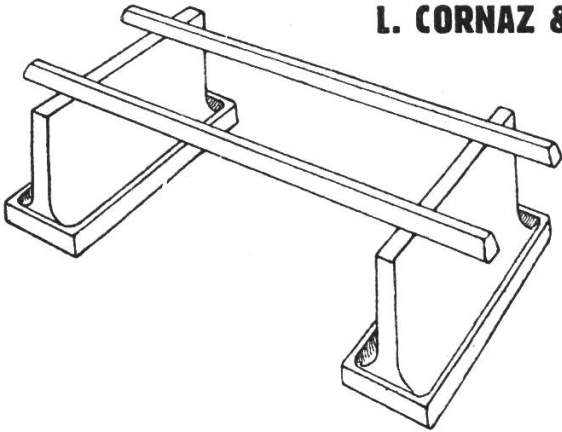
H.-E. Pfenniger.

Bibliothèque

Don reçu : fr. 1.50 de M. A. Rithner, Chili sur Monthey.

Pour le *Bulletin* : E. Tripet, Chezard, Fr. 2.—

Nos meilleurs remerciements.



L. CORNAZ & FILS, ALLAMAN (Vaud) Tél. 77.03

Prix des supports de ruches

2 pièces	fr. 5.—	la pièce
6 pièces	fr. 4.75	la pièce
12 pièces	fr. 4.50	»
20 pièces	fr. 4.—	»

Prix des poutrelles pour ruches
en ciment armé

de 250 cm. long p. 4 ruches :	fr. 5.—	la paire
de 300 cm. long p. 5 ruches :	fr. 6.—	la paire

Supports de ruches en ciment armé pratiques pour le déplacement des ruches, empêchant l'invasion des fourmis et donnant l'eau nécessaire aux abeilles.
Dépôt dans chaque région.

Attention ! Réduction des prix des Boîtes et Bidons à miel

Demandez offre en indiquant la quantité à la

FABRIQUE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Vve J. KOPETSCHNY,

FRAUENFELD (Thurg.) Tél. 41.

12 ruches vides. complètes. à vendre fr. 25.—
Hausses bâties, la pièce.

Gustave CHABLE, archit., Le Manoir, CORMONDRÈCHE